

maintenant !

- Extrait du registre des délibérations
Commission « Commission Culture, citoyenneté et relations internationales »

Conseil municipal du 25 mars 2019
Séance du 5 mars 2019

28 Musée Gallé-Juillet - Règlement du jeu-concours de la Nuit des musées 2019

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
- **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**
Mme CAPON, MM CABARET, LEMAIRE, Mmes CARLIER, FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. DEME.
- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**
MM N'DIAYE, MARTIN, LELONG, Mmes FAZAL, SAVAS, LEHNER, MM BOUKHACHBA, ASSAMTI, BOULHAMANE, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, JAJAN, M. BOUADDI, Mme DUCHATELLE, MM LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme GUENDOUZE	Pouvoir à :	M. CABARET
M. BELMHAND	Pouvoir à :	M. BOUKHACHBA
M. ABBADI	Pouvoir à :	Mme FOURRIER-CESBRON
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme DUHIN	Pouvoir à :	M. N'DIAYE
M. ATAKAYA	Pouvoir à :	Mme LAMBRE
Mme BARBETTE	Pouvoir à :	M. MARTIN
M. AKABLI	Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN
Mme MEHADJI	Pouvoir à :	Mme CARLIER
M. MONTES	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
M. SERTAIN	Pouvoir à :	M. NATANSON
M. FACCHINI	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés mais excusés :	0
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	39
- Nombre de conseillers absents lors du vote de la délibération : M. RIFI SAIDI	1

■ **Rapport de présentation :**

Madame Danièle CARLIER, maire-adjointe, expose :

Dans le cadre de la Nuit des musées, le musée Gallé-Juillet organise un jeu-concours le samedi 18 mai 2019.

Le but du jeu est de répondre à des questions sur le thème « Coup de théâtre ! », en lien avec l'histoire du musée et ses collections. Les visiteurs devront se rendre dans les salles de la maison Gallé-Juillet et de la maison de la faïence afin de compléter leur bulletin de jeu.

Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera les 3 gagnants de la soirée. Ils recevront des lots à caractères littéraire et culturel d'une valeur globale de 100 €.

Il vous est proposé d'accepter l'organisation de ce jeu-concours à l'occasion de la Nuit des musées.

Vous êtes appelés à voter.

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,
 Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,
 Vu l'avis de la commission « Culture, citoyenneté et relations internationales » en date du 5 mars 2019,
 Vu le règlement ci-annexé,
 Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 38 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1^{er} : de proposer un jeu-concours sur le thème « Coup de théâtre ! » à l'occasion de la Nuit des musées le samedi 18 mai 2019.

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondant à l'achat des lots sur le budget 322/6714/NUITMUSEE/CC, bourses et autres prix.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.

Date d'affichage : **26 MARS 2019** Accusé réception de la Sous-Préfecture de Senlis :
 Jean-Claude VILLEMMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le 29/03/19
 et publication ou notification le 29/03/19
 affiché le 26/03/19
 CREIL, le 29/03/2019

[Signature]
 Maire de Creil
 Conseiller Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
 Le Directeur Général des Services

[Signature]
Francis LE PAPE